



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/2003/1
20 août 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles
(Cinquante-neuvième session, 4-6 novembre 2003, Genève)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 4 novembre 2003 à 10 heures*

Note du secrétariat: Les cotes entre crochets sont celles de documents qui étaient attendus mais n'avaient pas encore été reçus au moment de l'établissement de l'ordre du jour. Ces documents devraient être disponibles ultérieurement ou être distribués à la réunion sous forme de documents de séance. En outre, dès réception, ils seront affichés sur la page d'accueil du groupe des normes agricoles.

* Les groupes de travail informels chargés d'étudier les méthodes de travail et l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles ont la possibilité de se réunir le lundi 3 novembre 2003. Le secrétariat communiquera de plus amples informations à une date plus rapprochée de la session.

1	Adoption de l'ordre du jour	TRADE/WP.7/2003/1
2	Faits intéressants le Groupe de travail survenus depuis sa cinquante-huitième session	
	<p>a)</p> <p>CEE-ONU</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise – Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation – Groupe de travail du transport des denrées périssables 	TRADE/WP.7/2003/2
	<p>b)</p> <p>Autres entités:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Commission du Codex Alimentarius et Comité du Codex sur les fruits et légumes frais – Union européenne – ISO/TC34/SC14 – Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes – Organisation mondiale du commerce – Organisation mondiale de la santé – Centre du commerce international (CCI) 	
3	Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26</i>
	<p>a)</p> <p>Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE-ONU, révisées ou nouvelles pour:</p> <p>Les pommes</p> <p>Les artichauts, oignons, pêches et nectarines, poires</p> <p>Les courgettes</p> <p>Les kiwis</p> <p>Les avocats</p> <p>Les agrumes</p> <p>Les raisins de table</p> <p>Les ananas</p>	<p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.1</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.3</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.4</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.5</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.6</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.8</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/2002/9/Add.9</i></p> <p><i>TRADE/WP.7/2002/9/Add.12</i></p>

	b)	Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE-ONU pour: Les pommes (période d'essai de deux ans) Les agrumes (période d'essai d'un an) Les prunes (prorogation de la période d'essai d'un an)	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.1</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.8</i> <i>TRADE/WP.7/2002/9/Add.8</i>
	c)	Proposition de création de nouvelles normes CEE-ONU pour les truffes et les cèpes	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26, par. 113 à 125</i>
	d)	Révision de la norme-cadre	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.3</i>
4	Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)		<i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15</i>
	a)	Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE-ONU révisées pour: Les amandes décortiquées Les pruneaux	<i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.1</i> <i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.6</i>
	b)	Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE-ONU (pour une période d'essai d'un an) concernant: Les amandes en coque Les amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées Les pistaches en coque	<i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.3</i> <i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.4</i> <i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.5</i>
	c)	Proposition de création de nouvelles normes CEE-ONU pour: Les pêches séchées, les arachides en coque et les arachides décortiquées, les noix de pécan en coque et les noix de pécan décortiquées (États-Unis), les noix de macadamia en coque et les noix de macadamia décortiquées, les amandes blanchies, les tomates séchées (États-Unis, Espagne), les piments séchés – avec la possibilité d'inclure des annexes sur la poudre de piment Révision de la norme CEE-ONU pour les dattes	
	d)	Révision du texte de la norme-cadre (recommandé pour adoption) Annexe I: Détermination de la teneur en eau des fruits séchés Annexe III: Termes recommandés et définition des défauts	<i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.7</i> <i>TRADE/WP.7/GE.2/2003/15/Add.8</i>

	e)	Information concernant la publication conjointe OCDE/CEE-ONU du code des couleurs pour les cerneaux de noix	
5	Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation		<i>TRADE/WP.7/GE.5/2003/6</i>
	a)	Demande de suppression des Conditions générales de vente CEE-ONU pour les pommes de terre de la liste des publications	
	b)	Organisation future possible des travaux	<i>TRADE/WP.7/GE.5/2003/6</i> , par. 32 à 35 <i>TRADE/WP.7/GE.6/2003/10</i> , par. 94 <i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26</i> , par. 158 à 161 voir également les annotations
6	Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre		<i>TRADE/WP.7/GE.6/2003/10</i>
	a)	Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE-ONU révisée	TRADE/WP.7/2003/3 TRADE/WP.7/2003/3/Add.1
	b)	Information sur les réunions du Bureau élargi Côme (Italie): 8 au 10 juillet 2003 Édimbourg (Royaume-Uni): 7 au 10 octobre 2003	
7	Section spécialisée de la normalisation de la viande		<i>TRADE/WP.7/GE.11/2003/12</i>
	a)	Norme CEE-ONU pour les carcasses et parties de poulet (<i>gallus domesticus</i>)	<i>TRADE/WP.7/GE.11/2003/12/Add.1</i>
	b)	Réunion de rapporteurs sur la viande de poulet (Moscou, 15 au 17 septembre 2003)	
	c)	Séminaire sur l'application de la norme relative à la viande bovine (Moscou, 18 et 19 septembre 2003)	
	d)	Réunion de rapporteurs sur la viande porcine (Saint-Pétersbourg, 22 au 24 septembre)	
8	Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles		<i>TRADE/WP.7/GE.1/2003/26/Add.9</i>
9	Publications		
	a)	Recueil des normes	
	b)	Normes CEE-ONU pour la viande	
	c)	Brochure présentant les travaux et les réalisations du Groupe de travail	

10	Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées		
	a)	Révision de la procédure d'élaboration d'une norme CEE-ONU (la section spécialisée serait autorisée à décider quand il convient de revoir les textes ou d'en élaborer de nouveaux)	voir les annotations
	b)	Propositions de révision de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais et pour les fruits secs et séchés	TRADE/WP.7/2003/4
	c)	État et révision éventuelle du Protocole de Genève	<i>TRADE/WP.7/2001/6</i> <i>TRADE/WP.7/2001/9, par. 75 à 81</i>
	d)	Évaluation de l'application des normes CEE-ONU	voir les annotations
	e)	Conditions générales de vente pour les fruits et légumes frais et pour les fruits secs et séchés	voir les annotations
	f)	Conditions générales pour le marquage et l'étiquetage	voir les annotations
11	Ateliers/Forum		
	a)	Réunion entre la Coopération économique de la mer Noire et la FAO, Istanbul, 29 juin au 2 juillet	
	b)	Réunion régionale entre la CEE-ONU et EAN International, consacrée à la facilitation du commerce et la situation nouvelle en matière de sécurité, Istanbul, 2 et 3 juillet	
	c)	Atelier sur le développement des entreprises agro-industrielles (Israël, 9 au 16 septembre 2003)	
	d)	Autres réunions projetées par le secrétariat	
	e)	Préparation du Forum sur le commerce et l'entreprise dans une Europe élargie, mai 2004	
12	Questions diverses		
13	Programme de travail		TRADE/WP.7/2003/5
	a)	Calendrier des réunions	
	b)	Travaux futurs	
14	Élection du bureau		
15	Adoption du rapport		

PROJET DE CALENDRIER

4 Novembre	10 heures – 13 heures	Points 1 à 4
	15 heures – 18 heures	Points 4 à 9
5 Novembre	10 heures – 13 heures	Points 10 à 14
6 Novembre	10 heures – 13heures	Point 15

ANNOTATIONS

POINT 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

POINT 2 Faits intéressants le Groupe de travail survenus depuis la cinquante-huitième session

D'autres organisations ainsi que des groupes faisant partie de la CEE ont été invités à communiquer toutes informations qui pourraient intéresser le Groupe de travail, et leurs représentants à présenter ces informations.

Le document TRADE/WP.7/2003/2 rend compte des travaux du Groupe de travail au cours de la septième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

POINT 3 Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quarante-neuvième session de la Section spécialisée et invité à prendre des décisions concernant les normes, la recommandation et les activités nouvelles ainsi que les changements qu'il est proposé d'apporter à la norme-cadre, tel qu'indiqué plus haut dans le tableau.

POINT 4 Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la cinquantième session de la Section spécialisée et invité à prendre des décisions concernant les normes, recommandations et activités nouvelles ainsi que les annexes de la norme-cadre, tel qu'indiqué plus haut.

Le Groupe de travail sera informé des progrès accomplis dans l'élaboration du code des couleurs pour les cerneaux de noix.

POINT 5 Section spécialisée sur la normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation

a) Demande de suppression des Conditions générales de vente CEE-ONU pour les pommes de terre de la liste des publications

La Section spécialisée a décidé de proposer au Groupe de travail d'abolir les Conditions générales de vente CEE-ONU pour les pommes de terre, qui n'avaient plus d'utilité.

b) Organisation future possible des travaux

La Section spécialisée a débattu de la façon de rationaliser l'organisation des travaux de normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation en intégrant les travaux du groupe à ceux de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais ou de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre étant donné que la

participation et le nombre de propositions ne justifiaient pas le maintien d'une réunion régulière distincte. Malgré un accord de principe, aucun consensus sur le choix de l'une ou de l'autre section ne s'était dégagé au moment de la réunion (voir TRADE/WP.7/GE.5/2003/6, par. 32 à 35). Au cours de leur session, la Section spécialisée sur la normalisation des plants de pommes de terres et celle des fruits et légumes frais ont recommandé que la question des pommes de terre de primeur et de conservation soit traitée dans le cadre de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (voir TRADE/WP.7/GE.6/2003/10, par. 94 et TRADE/WP.7/GE.1/2003/26, par. 158 à 161). Comme cette opinion a été clairement exprimée, il n'a pas été procédé aux nouvelles consultations prévues dans le paragraphe 35 du document TRADE/WP.7/GE.5/2003/6.

Pour donner suite à cette recommandation, le Groupe de travail devrait, dans le programme de travail, ajourner *sine die* les réunions ordinaires de la Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation et en confier les activités à la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais.

POINT 6 Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la trente-deuxième session de la Section spécialisée.

La Section spécialisée recommande l'adoption du texte contenu dans les documents TRADE/WP.7/2003/3 et TRADE/WP.7/2003/3/Add.1 en tant que norme CEE-ONU révisée pour les plants de pommes de terre.

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions que le Bureau élargi a tenues en 2003, comme indiqué dans le tableau.

POINT 7 Section spécialisée de la normalisation de la viande

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la douzième session de la Section spécialisée.

a) Nouvelle norme CEE-ONU pour les carcasses et parties de poulet

Selon les conclusions de la réunion des rapporteurs sur la viande de poulet tenue à Moscou (15 au 17 septembre), la Section spécialisée pourrait adopter le texte contenu dans les documents TRADE/WP.7/GE.11/2003/12/Add.1 et Add.2 en tant que nouvelle norme CEE-ONU pour les carcasses et parties de poulet ainsi que les descriptions appropriées des parties (qui n'avaient pas été reproduites pour la réunion).

b) Réunion de rapporteurs

Le Groupe de travail sera informé des résultats des différentes réunions qui ont eu lieu en Russie.

POINT 8 Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles

Le Groupe de travail sera informé de la progression des activités du Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles.

POINT 9 Publications

a) Recueil des normes

Les Sections spécialisées de la normalisation des fruits et légumes frais et des fruits secs et séchés ont déclaré qu'il n'était pas nécessaire de publier un recueil récapitulatif des normes sur papier et qu'elles étaient satisfaites de la pratique actuelle consistant à les diffuser sur l'Internet.

b) Normes CEE-ONU pour la viande

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement de la publication de la norme actualisée pour les carcasses et découpes de viande bovine et de la nouvelle norme pour les carcasses et découpes de viande ovine.

c) Brochure présentant les travaux et les réalisations du Groupe de travail

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement de cette publication.

POINT 10 Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées

a) Révision de la procédure d'élaboration d'une norme CEE-ONU

La Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais demande au Groupe de travail s'il serait possible de simplifier la procédure appliquée pour élaborer et actualiser les normes CEE-ONU

- i) En l'autorisant à modifier des rubriques dans les listes de variétés figurant dans les normes;
- ii) En l'autorisant à entamer les travaux sur un projet de norme (nouvelle ou révisée).

La Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés appuie la demande formulée sous ii).

b) Propositions de révision de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais et pour les produits secs et séchés (fruits)

Le document TRADE/WP.7/2003/4 contient des propositions de modification de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais et pour les produits secs et séchés (fruits).

c) État et révision éventuelle du Protocole de Genève

Informations générales: *TRADE/WP.7/2001/6*
TRADE/WP.7/2001/9, par. 75 à 81

Le Groupe de travail sur les méthodes de travail rendra compte de son examen de l'actualisation du cadre dans lequel s'inscrivent les activités du Groupe de travail et de ses sections spécialisées ainsi que de l'état d'avancement de la révision de leurs méthodes de travail.

d) Évaluation de l'application des normes CEE-ONU

À l'heure actuelle, les conventions indiquées ci-après servent à évaluer l'application des normes CEE-ONU (voir également <http://www.uncece.org/trade/agr/info/accept.htm>).

a)	Norme CEE-ONU acceptée et appliquée
*	Norme CEE-ONU acceptée, norme analogue de l'Union européenne appliquée
a) ^{NP}	Norme CEE-ONU acceptée, mais aucune production de ce produit
a) ^{IP}	Norme CEE-ONU appliquée sous peu
a) ^{NS}	Norme CEE-ONU acceptée, norme nationale analogue utilisée
[pnt]	Produit non commercialisé
[sip]	Norme en cours d'élaboration
[ns]	Norme nationale utilisée

Le secrétariat invite le Groupe de travail à déterminer s'il conviendrait d'évaluer des informations supplémentaires et si la présentation actuelle est satisfaisante.

e) Conditions générales de vente pour les fruits et légumes frais et pour les fruits secs et séchés**f) Conditions générales pour le marquage et l'étiquetage**

Le secrétariat souhaiterait vérifier si ces publications sont encore d'actualité ou si elles pourraient être supprimées de la liste des publications.

POINT 11 Ateliers/Forum

Le Groupe de travail sera informé des réunions sur le renforcement des capacités tenues en Turquie et en Israël et des réunions envisagées pour l'année prochaine.

Le Groupe de travail sera également informé du projet de forum sur le commerce et l'entreprise dans une Europe élargie, qui devrait avoir lieu à Genève en mai 2004, et sera invité à contribuer à la préparation de cette manifestation.

POINT 12 Questions diverses

Tout autre thème peut être abordé au titre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 13 Programme de travail

a) Calendrier des réunions

Le calendrier des sessions des Sections spécialisées et du Groupe de travail sera présenté au Groupe de travail pour examen.

b) Travaux futurs

Les délégations sont invitées à proposer des domaines de travail intéressant leur pays.

POINT 14 Élection du bureau

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et à la pratique établie, le Groupe de travail doit élire un président et deux vice-présidents. À sa cinquante-huitième session, il avait élu le bureau suivant:

Président: M. D.L. Priester (États-Unis d'Amérique)
Vice-Présidente: M^{me} O. Vorovenci (Roumanie)
Vice-Présidente: M^{me} V. Baricicova (Slovaquie)

POINT 15 Adoption du rapport

Le Groupe de travail adoptera le rapport de sa cinquante-neuvième session, rédigé sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

NOTE DU SECRÉTARIAT:

Les communications doivent être adressées au secrétariat, sur disquette envoyée par la poste à l'adresse suivante:

Spécialiste des normes alimentaires
Division du commerce de la CEE
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Tél.: (41) 22 917 2450 Télécopie: (41) 22 917 0041

ou par courrier électronique à:

agrstandards@unece.org

Les documents établis pour la session pourront être consultés sur notre page d'accueil:

<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Please fax this completed form to the Host Secretariat and BRING THIS ORIGINAL with you to GENEVA

Conference Registration Form

Please Print or Type

Title of the Conference

Date : _____

Working Party on Agricultural Quality Standards - 4-6 november 2003, Geneva

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
Mrs. _____
Ms.

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participating <u>From / Until</u>
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From _____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until _____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference	English <input type="checkbox"/>	French <input type="checkbox"/>	Other <input type="checkbox"/>
Official Occupation (in own country)	Passport or ID Number	Valid Until	
Official Telephone N°.	Fax N°.	E-mail Address	

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse Yes No

Family Name of Spouse _____ Other Names of Spouse _____

<p>Participant Signature</p> <p>_____</p> <p>Spouse Signature</p> <p>_____</p> <p>Date</p> <p>_____</p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued</p> <p>_____</p> <p>Initials, UN Official</p> <p>_____</p>
---	---	---	---